



PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Energie, Climat, Transport et Aire Métropolitaine
Observatoire Départemental de Sécurité Routière
Tél : 02 90 02 32 55
Fax : 02 90 02 81 02
Adresse e-mail : ddtm-odsr35@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO ACCIDENTOLOGIE DE 2011 à 2015

Accidentologie générale

BILAN GLOBAL *	Accidents	Accidents mortels	Accidents avec tué(s) ou blessés hospitalisés	Victimes	Tués	Total blessés	dont blessés hospitalisés	Gravité **
Ille-et-Vilaine	3829	241	1686	5086	256	4830	1747	6.4
Arrondissement de Saint - Malo	350	57	290	498	57	441	282	16.3
% de l'arrondissement de Saint-Malo	9.0%	23.5%	17.0%	10.0%	16.9%	22.0%	16.0%	

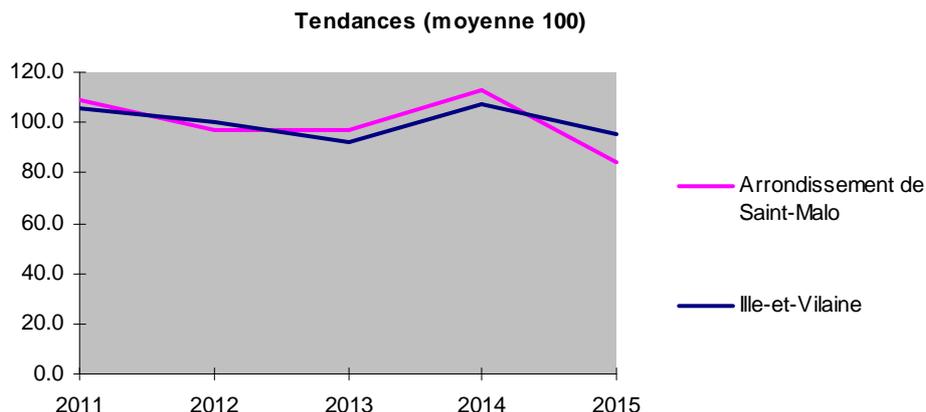
* Chiffres 2015 non consolidés

** Nombre de tués pour 100 accidents corporels

L'arrondissement de Saint-Malo concentre environ 15% de la population du département d'Ille-et-Vilaine et 9% du total des accidents corporels du département de 2011 et 2015, ce qui représente 2.3 accidents pour 1000 habitants contre 3.6 accidents pour 1000 habitants sur tout le département.

Il se produit, en moyenne, 70 accidents corporels par an dans lesquels 88 usagers sont blessés et 11 personnes trouvent la mort.

Evolution

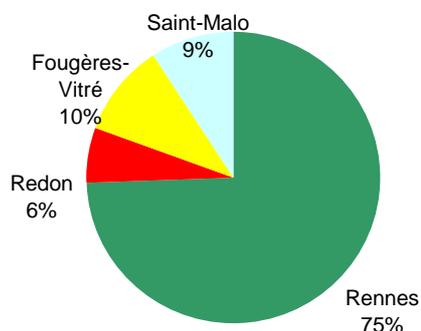


En Ille et-Vilaine, le nombre d'accidents baissent de façon constante jusqu'en 2014 où il augmente de 16%, puis diminue en 2015 de 11.5%.

Dans l'arrondissement de Saint-Malo, on constate une stagnation du nombre d'accidents entre 2012 et 2013, une augmentation similaire à celle du département en 2014, puis une forte baisse en 2015 de 25%.

En 5 ans, le nombre d'accidents a baissé de 10% en Ille-et-Vilaine et de 22% dans l'arrondissement de Saint-Malo.

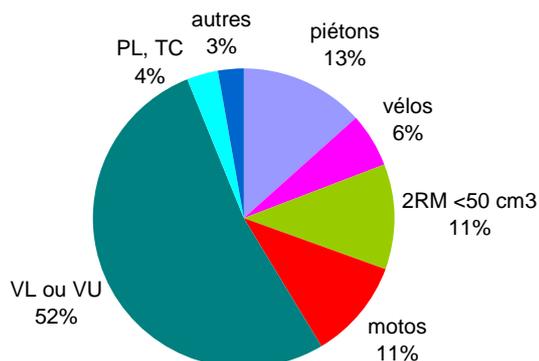
Répartition des accidents selon les arrondissements



Sur la période, l'arrondissement de Rennes totalise les trois quarts des accidents corporels du département.

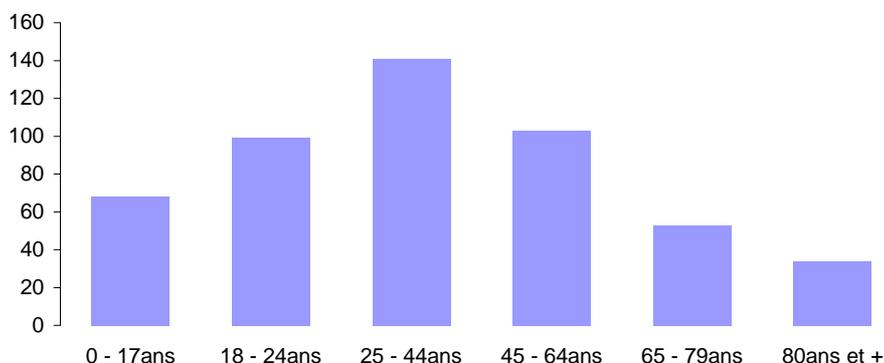
L'arrondissement de Saint-Malo compte 9% du total des accidents corporels du département.

Usagers impliqués



A l'image du département, dans l'arrondissement de Saint-Malo, la moitié des usagers impliqués dans les accidents corporels sont conducteurs ou passagers de véhicule légers ou utilitaires.

Les usagers vulnérables (piétons, vélos et deux roues motorisés) représentent 41% des usagers impliqués.



Les victimes des accidents, dans l'arrondissement de Saint-Malo, sont particulièrement âgées; les personnes de 65 ans et plus représentent 18% des victimes dans l'arrondissement de Saint-Malo contre 11% dans le département.

Par ailleurs, 7% des personnes blessées ou décédées a 80 ans et plus . Dans le département, cette classe d'âges ne représente que 3,7% des usagers blessés ou décédés; la part des victimes de 80 et plus est donc deux fois plus importante.

Circonstances

Sur la période, on remarque une recrudescence d'accidents au mois de juin (12% des accidents).

Le nombre d'accidents augmente au fil de la semaine, il se produit 2 fois plus d'accidents le samedi que le lundi.

Les accidents ont lieu surtout entre 18 et 19h.

71% ont lieu de jour.

Accidents en intersection

	Catégories d'usagers impliqués									
	Cycle		2R motorisés < 50 cm3		2R motorisés >= 50 cm3		VL		PL	
Accid. avec piéton(s)	0	0.0%	1	8.3%	0	0.0%	14	18.7%	1	14.3%
Accid. sans piéton :										
Véhic.seul - sans collision	0	0.0%	0	0.0%	1	6.7%	1	1.3%	0	0.0%
- obs.fixe ou autre coll.	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	2	2.7%	0	0.0%
2 véhicules - collision frontale	3	13.6%	1	8.3%	1	6.7%	9	12.0%	1	14.3%
- collision arrière	2	9.1%	0	0.0%	3	20.0%	6	8.0%	0	0.0%
- collision par côté	16	72.7%	10	83.3%	8	53.3%	39	52.0%	5	71.4%
+ de 2 véhic. - en chaîne	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
- collision multiple	1	4.5%	0	0.0%	2	13.3%	4	5.3%	0	0.0%
TOTAL	22	100.0%	12	100.0%	15	100.0%	75	100.0%	7	100.0%

Les pourcentages sont calculés par rapport au total de chaque colonne

Accidents hors intersection

	Catégories d'usagers impliqués									
	Cycle		2R motorisés < 50 cm3		2R motorisés >= 50 cm3		VL		PL	
Accid. avec piéton(s)	1	2.6%	0	0.0%	2	5.0%	40	23.0%	5	33.3%
Accid. sans piéton :										
Véhic.seul - sans collision	0	0.0%	4	23.5%	4	10.0%	5	2.9%	0	0.0%
- obs.fixe ou autre coll.	6	15.8%	1	5.9%	8	20.0%	41	23.6%	0	0.0%
2 véhicules - collision frontale	9	23.7%	4	23.5%	6	15.0%	23	13.2%	4	26.7%
- collision arrière	9	23.7%	3	17.6%	5	12.5%	21	12.1%	0	0.0%
- collision par côté	13	34.2%	4	23.5%	13	32.5%	38	21.8%	5	33.3%
+ de 2 véhic. - en chaîne	0	0.0%	1	5.9%	1	2.5%	3	1.7%	0	0.0%
- collision multiple	0	0.0%	0	0.0%	1	2.5%	3	1.7%	1	6.7%
TOTAL	38	100.0%	17	100.0%	40	100.0%	174	100.0%	15	100.0%

Les pourcentages sont calculés par rapport au total de chaque colonne

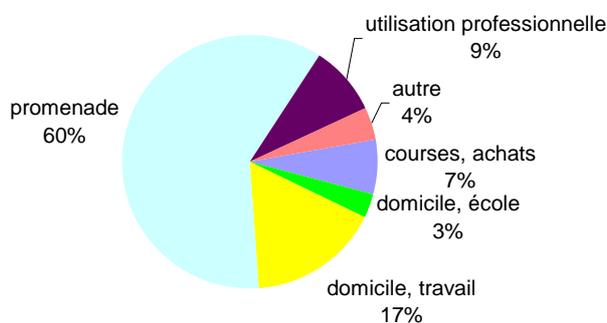
244 accidents se sont produits hors intersection, soit 70%.

Type de réseau

	Nombre	%	Gravité
Autoroute	0	0	0
R.N.	14	4	21,4
R.D.	242	69,1	17,4
V.C. et autres	137	39,1	13,9
Totalité des accidents sur la période	350	100,0	16,3

70% des accidents a lieu sur route départementale mais c'est sur route nationale qu'ils sont les plus graves.

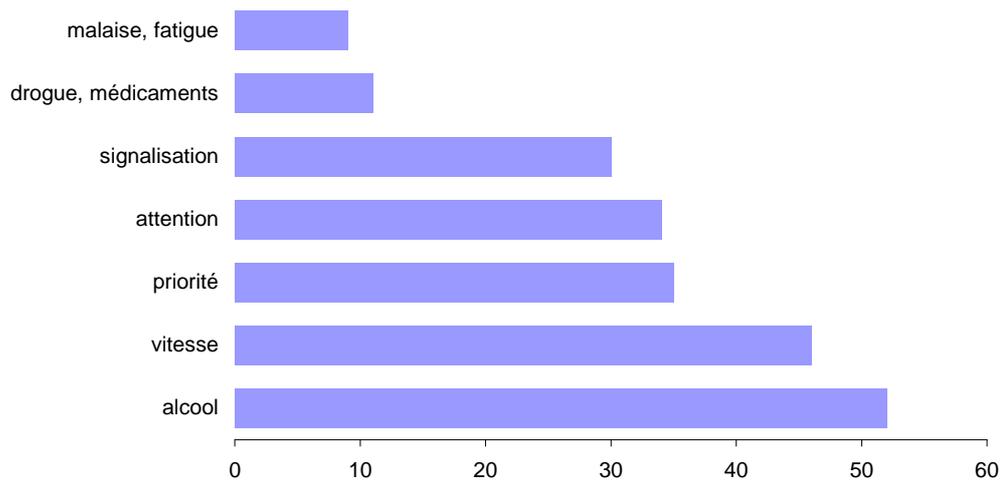
Type de trajet



Plus de la moitié des accidents se produit lors d'une promenade ou lors des loisirs. Les trajets domicile-travail et domicile-école représentent 20% des accidents.

Causes des accidents

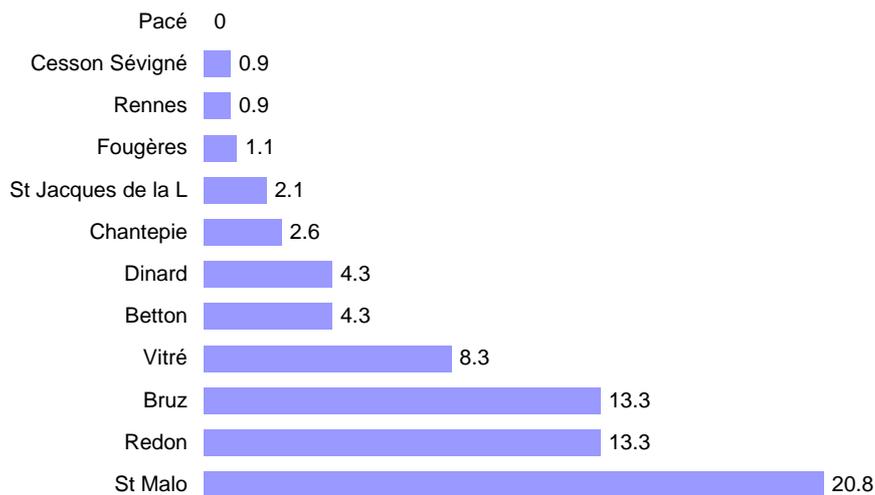
Les causes peuvent être multiples



Parmi les causes les plus fréquemment retenues par les forces de l'ordre, l'alcool et la vitesse restent les principaux facteurs d'accidents corporels.

Saint-Malo

Gravité des accidents (tués pour 100 accidents corporels) dans les communes de plus de 10.000 habitants



Si les accidents sont relativement peu nombreux à Saint-Malo (2 accidents pour 1.000 habitants contre 4 pour 1.000 à Fougères ou 8 pour 1.000 à Rennes), ils y sont particulièrement graves: le nombre de tués pour 100 accidents corporels est 3 fois supérieur à la moyenne du département. On dénombre, en effet, 20.8 tués pour 100 accidents à St Malo contre 6.7 en moyenne en Ille-et-Vilaine, ce qui en fait la commune brétilienne de plus de 10.000 habitants dans laquelle les accidents sont les plus graves.

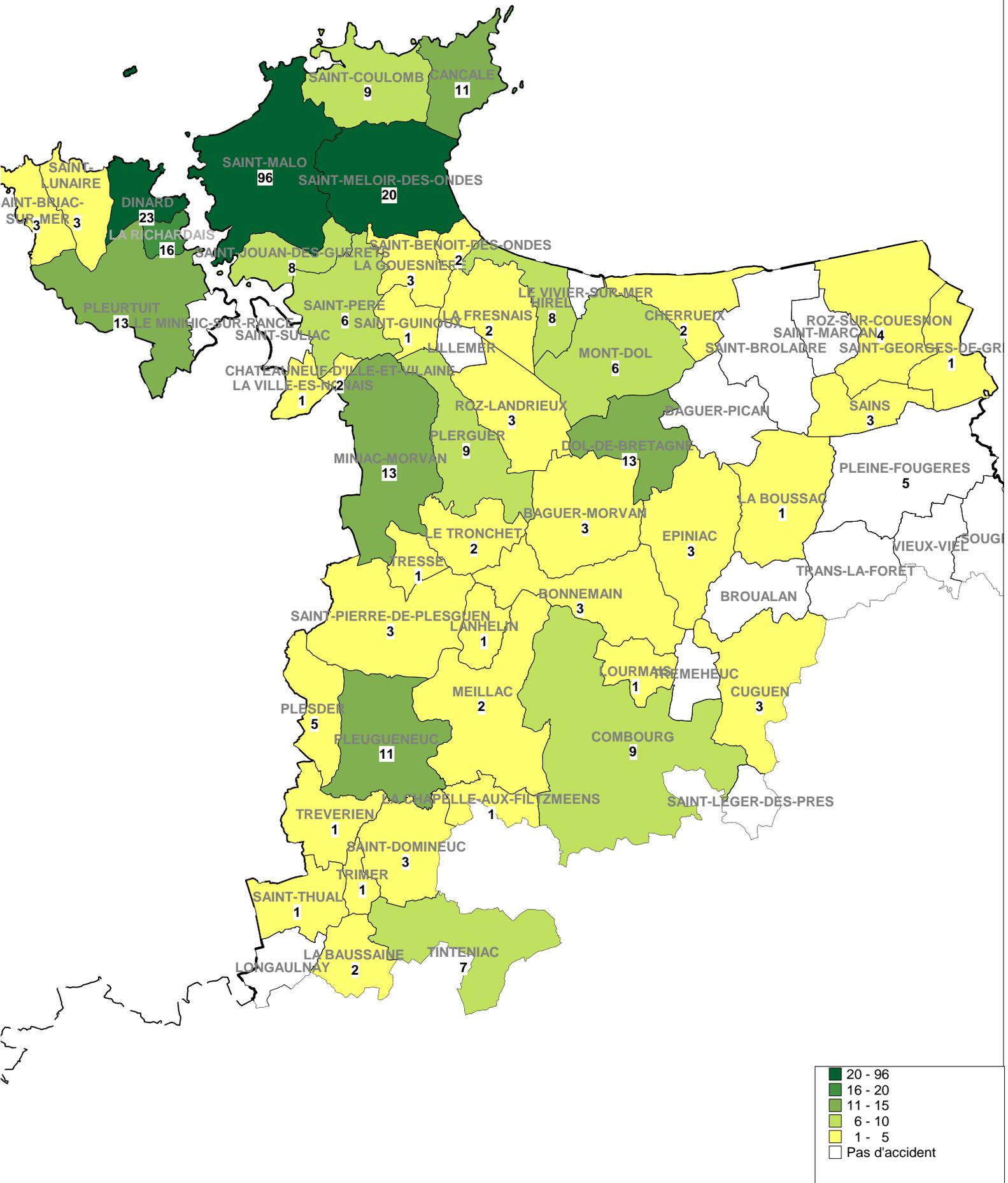
La deuxième particularité de l'accidentologie à St Malo réside dans la surreprésentation des personnes âgées:

Les 65 ans et plus représentent un quart de la population malouine mais 27% des victimes d'accidents et 60% des tués.

Les 80 ans et plus représentent 9% de la population malouine mais 12% des victimes d'accidents et 40% des tués.

Par ailleurs, cette surreprésentation des seniors est particulièrement importante en ce qui concerne les accidents avec piétons: sur les 32 victimes de plus de 65 ans, 24 étaient piétons soit 75%.

NOMBRE D' ACCIDENTS PAR COMMUNE



Commune	Accidents	Accidents mortels	Tués	Blessés	dont BH
SAINT-MALO	96	20	20	98	55
DINARD	23	1	1	35	15
SAINT-MELOIR-DES-ONDES	20	5	5	26	18
LA RICHARDAIS	16	1	1	23	12
PLEURUIT	13	5	5	17	10
MINIAC-MORVAN	13	2	2	28	19
DOL-DE-BRETAGNE	13	0	0	19	10
PLEUGUENEUC	11	1	1	17	12
CANCALE	11	0	0	13	9
PLERGUER	9	2	2	10	8
SAINT-COULOMB	9	1	1	10	10
COMBOURG	9	1	1	9	9
HIREL	8	2	2	10	5
SAINT-JOUAN-DES-GUERETS	8	1	1	10	7
TINTENIAC	7	2	2	7	7
MONT-DOL	6	1	1	5	4
SAINT-PERE	6	0	0	7	5
PLEINE-FOUGERES	5	2	2	4	4
PLESDER	5	0	0	6	5
ROZ-SUR-COUESNON	4	2	2	3	2
BONNEMAIN	3	1	1	8	2
CUGUEN	3	1	1	7	6
SAINS	3	1	1	4	2
SAINT-LUNAIRE	3	1	1	3	2
LA GOUESNIERE	3	1	1	2	1
ROZ-LANDRIEUX	3	0	0	6	5
SAINT-BRIAC-SUR-MER	3	0	0	5	4
SAINT-PIERRE-DE-PLESGUEN	3	0	0	5	4
EPINIAC	3	0	0	5	4
BAGUER-MORVAN	3	0	0	5	1
SAINT-DOMINEUC	3	0	0	3	3
CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE	2	1	1	2	1
CHERRUEIX	2	0	0	4	2
SAINT-BENOIT-DES-ONDES	2	0	0	3	3
MEILLAC	2	0	0	3	2
LA BAUSSAINE	2	0	0	3	1
LA FRESNAIS	2	0	0	3	1
LE TRONCHET	2	0	0	2	2
TREVERIEN	1	1	1	0	0
SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE	1	1	1	0	0
LA VILLE-ES-NONAIS	1	0	0	2	2
TRESSE	1	0	0	2	2
LA BOUSSAC	1	0	0	1	1
TRIMER	1	0	0	1	1
LA CHAPELLE-AUX-FILTZMEENS	1	0	0	1	1
LOURMAIS	1	0	0	1	1
SAINT-THUAL	1	0	0	1	1
LANHELIN	1	0	0	1	1
SAINT-GUINOUX	1	0	0	1	0

Lexique:

Accident corporel : accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins 1 véhicule et ayant causé au moins 1 victime.

Victime : personne tuée ou blessée.

Tué : depuis le 1er janvier 2005, une personne tuée est une victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours suivant l'accident.

Blessé hospitalisé (BH) : victime admise dans un hôpital plus de 24 heures.

Blessé léger (BL) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures.

Gravité : tués pour 100 accidents corporels.

Sources: INSEE populations légales en vigueur au 1er janvier 2016
INSEE Octant n°90 - juin 2002
Fichier national des accidents corporels

Observatoire départemental de sécurité routière - avril 2016